



MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CHARGÉ DE LA
RÉCUPÉRATION DES DOMAINES SPOLIÉS DE L'ÉTAT

Avis de Recrutement

Recrutement d'un **Expert** **International**

en **Gestion des Déchets**
Solides



Envoyez votre candidature à :
simandou@habitat.gov.gn



Guinée

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un pont vers la prospérité !



MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



@Muhat_gn



MUHATTV



www.habitat.gov.gn



contact@habitat.gov.gn

1 Contexte et Justification

La République de Guinée connaît une urbanisation rapide et souvent non maîtrisée, en particulier dans la région de Conakry, où se concentrent la majorité des populations et des activités économiques. Cette dynamique urbaine exerce une pression croissante sur les infrastructures, génère d'importants déséquilibres territoriaux et entraîne une dégradation continue de l'environnement. Parmi les conséquences les plus alarmantes, la gestion des déchets solides et liquides constitue aujourd'hui un défi majeur de santé publique, d'aménagement urbain et de protection de l'environnement.

Dans ce contexte, la problématique de la gestion durable des déchets apparaît comme un enjeu stratégique pour assurer un développement urbain harmonieux, améliorer le cadre de vie des populations et renforcer la résilience des villes face aux effets du changement climatique. En l'absence de dispositifs efficaces, les déchets s'accumulent de manière anarchique dans les quartiers, les canaux d'évacuation, les marchés et les espaces publics, contribuant à l'insalubrité, aux inondations et à la prolifération des maladies.

Face à ces enjeux, le processus d'élaboration du programme de développement socioéconomique durable et responsable Simandou 2040, initié par le Comité Stratégique Simandou placé sous l'autorité du Chef de l'État, a permis d'identifier plusieurs défis et opportunités dans le secteur de l'assainissement.

Ainsi, le programme Simandou 2040 constitue un plan d'émergence ambitieux lancé par la République de Guinée pour orienter le pays vers une prospérité durable et équitable à l'horizon 2040. Il répond aux défis économiques et sociaux actuels en visant une transformation profonde de l'économie guinéenne, à travers une stratégie globale, inclusive et durable. Initié par les plus hautes autorités du pays, ce programme représente un jalon majeur dans le parcours de développement de la Guinée, avec pour objectif de favoriser une croissance forte et partagée, en valorisant les ressources naturelles abondantes du pays et en réalisant des investissements structurants dans des secteurs clés. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision Simandou 2040, initiée par le gouvernement, et à travers son pilier 3 portant sur les Infrastructures, les Transports et la Technologie, plusieurs actions et réformes sont envisagées dans les secteurs de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire. La mise en œuvre de la vision Simandou 2040 s'articulera autour des programmes suivants :

- Programme de modernisation et de réforme de la gouvernance foncière ;
- Programme de construction des logements/équipements collectifs et de rénovation urbaine ;
- Programme d'aménagement, de construction des voiries pour une mobilité urbaine ;
- Programme Zéro déchets ;
- Programme de renforcement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;



L'implémentation de ces programmes se fera à travers une approche de coordination et de suivi échelonné en lien avec l'ensemble des acteurs allant du Comité Stratégique Simandou, à l'ACGP. Ainsi, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MUHAT), chargé de la récupération des domaines spoliés de l'État, envisage un renforcement de son expertise technique pour l'élaboration et la structuration de ces programmes phares à travers le recrutement d'un expert international de haut niveau, afin de pouvoir appuyer et collaborer étroitement avec les autorités en charge du suivi de la mise en œuvre du Programme Simandou 2040.

2 Objectif Global

Recruter un expert international pour appuyer le MUHAT dans la création d'entité de gestion des déchets à Conakry et 7 capitales régionales, dans un contexte national en cohérence avec le programme Simandou 2040.

3 Objectifs Spécifiques

- Analyser et diagnostiquer le système existant de gestion des déchets solides : évaluation des faiblesses structurelles, des pratiques institutionnelles, réglementaires, techniques et organisationnelles, et identification des principaux défis environnementaux et sanitaires ;
- Définir un cadre pour renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités, opérateurs, société civile) à travers des formations, des ateliers pratiques et la diffusion de bonnes pratiques adaptées au contexte local ;
- Co-concevoir et recommander des solutions techniques, juridiques et organisationnelles pour améliorer la collecte, le traitement, la valorisation et l'élimination des déchets, en s'appuyant sur les expériences internationales et les innovations pertinentes ;
- Appuyer l'élaboration ou la révision des plans stratégiques et des politiques publiques en matière de gestion des déchets solides, en intégrant les principes d'économie circulaire, de développement durable et de création d'emplois locaux ;
- Faciliter la concertation et la coordination entre les différentes parties prenantes (institutions, collectivités, entreprises, société civile), notamment à travers la création ou l'animation de groupes de travail, de réseaux d'échange et de plateformes de dialogue ;
- Promouvoir l'éducation, la sensibilisation et le changement de comportement auprès des populations pour encourager la réduction, le tri, la valorisation et le paiement des services de gestion des déchets ;
- Mettre en place des outils de suivi, d'évaluation et de reporting pour mesurer l'impact des actions, assurer la pérennité des initiatives et capitaliser sur les retours d'expérience.



4.1 Résultats Attendus

Résultats :

- Le système national/local de gestion des déchets solides est diagnostiqué et ses forces, faiblesses et opportunités sont identifiées ;
- Les capacités des acteurs locaux (collectivités, opérateurs, société civile) sont renforcées ;
- Des recommandations stratégiques et opérationnelles adaptées au contexte local sont formulées ;
- Un plan d'action priorisé, avec des objectifs clairs et un calendrier de mise en œuvre, est élaboré en cohérence avec le Programme SIMANDOU 2040 ;
- La coordination et la concertation entre les parties prenantes sont facilitées pour assurer l'adhésion et la pérennité des solutions proposées ;
- Des indicateurs et outils de suivi sont définis pour mesurer l'impact des actions et ajuster la stratégie.

Livrables :

- Rapport de diagnostic détaillé sur la gestion des déchets solides;
- Note de recommandations stratégiques et plan d'action priorisé;
- Supports de formation et comptes rendus d'ateliers de renforcement des capacités;
- Guides ou manuels techniques adaptés aux filières spécifiques de déchets;
- Outils de suivi et d'évaluation (tableaux de bord, indicateurs de performance);
- Rapport de capitalisation des bonnes pratiques et enseignements tirés.

4.2 Méthodologie et Tâches Clés

- Revue, analyse documentaire et entretiens avec les parties prenantes locales et nationales ;
- Diagnostic de la situation actuelle de la gestion des déchets solides (collecte, tri, traitement, élimination) ;
- Évaluation des infrastructures existantes et identification des besoins en équipements et technologies adaptées ;
- Élaboration et mise en œuvre de plans d'action pour l'amélioration de la gestion des déchets solides ;
- Animation d'ateliers de formation et de sensibilisation auprès des collectivités, opérateurs et populations ;
- Coordination avec les autorités locales, ONG, entreprises privées et bailleurs de fonds pour la mise en œuvre des projets ;
- Suivi et évaluation des indicateurs de performance des systèmes de gestion des déchets ;
- Rédaction de rapports techniques, recommandations et propositions de politiques publiques ;
- Veille réglementaire et technique sur les normes environnementales et les meilleures pratiques



internationales ;

- Appui à la mobilisation des ressources financières et techniques pour les initiatives de gestion durable des déchets.

4.3 Durée de la mission

La mission de l'expert est prévue pour une durée initiale de six (6) mois, avec possibilité de renouvellement en fonction des résultats obtenus et des besoins exprimés par le Ministère.

4.4 Supervision

L'expert exercera ses fonctions sous la supervision directe du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire à travers l'Unité d'Appui à la Coordination et à la Gestion des Programmes et Projets (UACGP). Il travaillera en étroite collaboration avec le Comité Stratégique du Programme Simandou 2040, et bénéficiera de l'appui du Bureau de Stratégie et de Développement ainsi que de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.

5 Profil de l'Expert Recherché

- Diplôme universitaire (minimum Bac+5) en environnement, gestion des déchets, ingénierie environnementale, sciences de l'environnement ou domaine équivalent ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la gestion des déchets solides, de préférence dans les pays en développement ou en contexte africain ;
- Expérience avérée dans la planification stratégique et la mise en œuvre de systèmes durables de gestion des déchets ;
- Connaissance approfondie des politiques environnementales, de gestion des déchets et des réglementations en vigueur dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophone ;
- Expertise avérée en gestion de projets multisectoriels, partenariats public-privé et mobilisation de financements pour des initiatives environnementales ;
- Expérience confirmée dans la conduite de missions similaires en Afrique subsaharienne est un atout majeur ;
- Compétences solides en analyse stratégique, élaboration de plans d'action, et appui aux réformes institutionnelles dans le secteur de l'environnement ;
- Excellente capacité rédactionnelle et de communication, y compris la production de rapports techniques et de recommandations ;
- Maîtrise du français exigée, la connaissance de l'anglais étant un atout.



6

Modalités de Soumission

Les candidats doivent soumettre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Contrats, attestation de travail ;
- Une note méthodologique synthétique (max. 5 pages) ;
- Une proposition financière (prétentions salariales pour un expert, ou offre commerciale pour un cabinet).



Envoyez votre candidature à :
simandou@habitat.gov.gn



MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



@Muhat_gn



MUHAT TV



www.habitat.gov.gn



contact@habitat.gov.gn